



Pusey info



Juin 2024

N°96



Gustave Courtois

Venez découvrir qui était Gustave Courtois, d'abord élève de Gérôme, puis à son tour artiste peintre et professeur renommé, à la personnalité énigmatique, charismatique et très attachante, un peu tombé dans l'oubli au cours du XXème siècle mais qui fait un retour en force sur le marché mondial de l'art grâce à la virtuosité de son coup de pinceau.

Il forme avec Gérôme, Dagnan-Bouveret et Muenier ce que les historiens de l'Art appellent l'Ecole Vésulienne de Peinture, très appréciée à l'étranger et notamment aux Etats-Unis.

Cette exposition s'inscrit dans le cadre du Bicentenaire de la naissance de Jean-Léon Gérôme, célébré par la Ville et l'Agglomération de Vesoul.

Accédez à toutes les manifestations dans l'Agglo sur Vesoul.fr ou avec ce lien : <https://www.calameo.com/books/000328828e37cf897ca5f?language=en&page=1>

GUSTAVE COURTOIS

Artiste peintre 1852 - 1923



Gustave Courtois avec son modèle l'athlète Maurice Derjaz dans son atelier de Neully vers 1910

Médiathèque Gustave Courtois - PUSEY

DU 18 MAI AU 31 AOUT 2024

Parcours sur les pas de Gustave Courtois

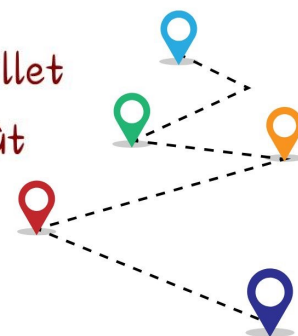
La médiathèque vous propose une petite déambulation artistique dans la rue Gustave Courtois à la découverte de la vie du peintre (de sa maison natale à sa tombe).

Vous avez encore le choix entre 2 dates :

Rendez-vous à l'intérieur du magasin Le Carrefour de la Musique à 10h30 et c'est parti pour un parcours jalonné de surprises !

Le vendredi 26 juillet

Le mardi 27 août



Médiathèque Gustave Courtois

70000 PUSEY
03 84 75 74 57
06 33 37 16 11
mediatheque.pusey@orange.fr
<https://mediatheque-pusey.fr>

Lundi	16h30 - 18h30
Mardi	14h30 - 16h30
Mercredi	14h00 - 17h30
Samedi	14h00 - 17h30

Parcours jalonnés de découvertes et de surprises artistiques
Départ 10h30 au magasin Le Carrefour de la Musique
Places limitées - Inscription recommandée

Année olympique pour le Manichon

Les enfants de l'accueil de loisirs éducatifs de Pusey ont participé aux olympiades proposés par la FOL à Quincey le 26 juin dernier. Ils ont pu tester différentes activités sportives (tir à l'arc, foot, athlétisme, lancer de poids...) à travers lesquelles le leitmotiv était respect, loyauté humilité et fair-play. Les petits Puséens sont montés sur la 2ème marche du podium. Félicitation à tous !



Non reconnaissance catastrophe naturelle 2023



Suite aux mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour l'année 2023, nous vous informons que la commission interministérielle relative à l'examen des dossiers de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle s'est réunie le 11 juin 2024 et a émis un avis défavorable à la requête de la commune.

Gratuité scolaire 2024-2025 :

La municipalité renouvelle sa participation à la gratuité scolaire pour les enfants de Pusey scolarisés de la sixième jusqu'à 18 ans : un bon d'achat de 25€ par enfant scolarisé sera envoyé par La Poste.

Ce bon est utilisable chez quatre commerçants :

L'Habillement du Professionnel « Le Rialto » rue des Bains à Vesoul,

Centre E. Leclerc Zone Oasis à Pusey,

Bureau Vallée Zone Oasis à Pusey,

Plein ciel Burologia Zone Technologia à Vesoul.

N'oubliez votre inscription pour la gratuité des transports scolaires sur le site vesoul.fr

TRANSPORTS SCOLAIRES INSCRIPTIONS
Gratuit de la maternelle à la terminale

Rentrée 2024-2025

- Ouverture des inscriptions le 5 juin sur vesoul.fr
- Pensez à vous inscrire avant le 31 juillet pour avoir votre carte dans les délais.
- L'INSCRIPTION OU LE RENOUELEMENT SONT OBLIGATOIRES.

Pour toutes informations : pole.jeunesse@vesoul.fr ou 03.84.78.64.38

- La carte est valable plusieurs années pour un même établissement.
- Le transport scolaire n'est pas assuré lorsque l'établissement est situé sur la même commune que le domicile.

Espaces verts communaux :



Vous avez été nombreux à constater que les espaces verts communaux étaient particulièrement fertiles cette année, dus à une météo propice et un manque de personnel (nombreuses absences répétées).

Toutefois, nous avons fait appel des sociétés extérieures qui devraient œuvrer très prochainement.

Esprit guinguette à la fête de la musique



Merci aux organisateurs, aux participants et au public venu nombreux.

Prévention Guêpes, Frelons, et Frelon asiatiques

Un nouveau site gratuit

allo-frelons.com

est une plateforme en ligne qui recense les prestataires les plus proches et les plus compétents pour intervenir en cas d'infestation.



Frelon Asiatique

Frelon Européen

Abeille

Guêpe

Enlèvement des "monstres" ou encombrants :

Un ramassage par nos employés communaux est possible (sauf juillet et août) le dernier vendredi de chaque mois avec une inscription en mairie obligatoire 8 jours avant.



Longueur maxi : 2m
Largeur maxi : 1,50m
Poids maxi par objet : 50 kg
Gros électroménager

J'ai des objets encombrants*...
Je ne peux pas les apporter en déchetterie.



Période estivale de juillet et août

Le **secrétariat** de la Mairie restera ouvert aux horaires habituels sauf les samedis (10h-11h et 13h30-16h30).
La **permanence des élus** est maintenue sur RDV préalable. Le mardi de 18h à 19h. Le samedi de 10h à 11h30
La **Médiathèque** sera fermé du **5 au 25 août inclus**.



Date à retenir

La fête du village avec feux d'artifices aura lieu le **samedi 28 septembre** précédée par la soirée cancoillotte proposée par le Comité des Fêtes

Le Conseil Municipal de Pusey vous souhaite un bel été et de bonnes vacances !





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Contre les cambriolages, les bons réflexes !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous vous absentez ?
Faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie.
Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur www.interieur.gouv.fr

Retrouvez tous les bons réflexes dans notre brochure et sur internet

ministere.interieur
@Place_Beauvau

Comme chaque année, la Commune de Pusey a décidé de renouveler son action en faveur des jeunes.

Le Conseil Municipal a donc fait le choix d'offrir dès septembre prochain, la carte Avantages Jeunes aux jeunes habitant la Commune de Pusey au 01/09/2023 et scolarisés du collège à la fin des études supérieures et également aux jeunes en recherche d'emploi jusqu'à 25 ans (L'appréciation de la scolarisation et de l'âge se fera en date du 01/09/2024).

Si vous souhaitez bénéficier de cette opération, vous devez retourner ce coupon de réservation rempli et accompagné d'une photo d'identité à la Mairie de Pusey.

Impérativement avant le 31 août 2024.

Les coupons réponses reçus après cette date ne pourront être pris en compte.

Je réserve ma carte



Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Ville :

N° tel portable :

Email :

Je soussigné(e) déclare sur l'honneur être sous le statut suivant (case à cocher) :

Statut : collégien lycéen étudiant apprenti demandeur d'emploi

Signature

Pièce à joindre : photo d'identité (avec nom, prénom au dos)